

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 30 MARS 2026 A 18H15**

**Étaient présents :**

**Mmes :** Aline Pelluet, Prisca Espanoche Vaubailon, Maëlle Guyot, Catherine Hebert Leherquer, Anne-Marie Marais, Christelle Fillet.

**MM. :** Christian Jenvrin, Sylvain Voisin, Michel Corbin Montembaux, Jean-François Calbris, Aurélien Villeneuve , Éric Paris, Dominique Sandret, Nathan Chauffray, David Senecat.

**Désignation du secrétaire de séance**

Mme Christelle Fillet, conseillère municipale, est désignée secrétaire de séance.

**Ouverture de la séance**

M. Jenvrin, maire, ouvre la séance en faisant la lecture de l'ordre du jour et propose au conseil d'ajouter un point concernant la location de la salle des associations une demi-journée par semaine pour l'année entière.

**Accord à la majorité**

**Installation du nouveau Conseil Municipal à la suite d'une démission**

M. Jenvrin annonce la démission de Sophie Queudeville reçue conformément à l'article L.2121-4.

Selon l'article L270 du Code Electoral : *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.*

M. le maire a donc rencontré M. Senecat, la semaine précédente, qui accepte le mandat de conseiller municipal. Celui-ci s'est présenté aux conseillers qui ne le connaissaient pas encore. Le maire lui a souhaité la bienvenue et a réitéré son souhait d'une collaboration dans un esprit constructif.

**Signature de la charte de l'élu local.**

M. le maire explique que cette charte représente les responsabilités de chaque membre du conseil. Le document est ensuite signé par tous, affirmant ainsi leur engagement à remplir leur rôle avec sérieux.

## Composition des commissions

Afin de mettre chaque élu du conseil municipal à l'aise dans ses fonctions, le maire a proposé que chaque conseiller puisse choisir librement la commission dans laquelle il se sentait le plus en confiance, sans qu'aucune affectation ne soit imposée. Il a précisé que le Maire est présent dans toutes les commissions accompagnant ainsi les titulaires et les suppléants.

COMMISSION DES FINANCES	
<i>Président</i>	Christian JENVRIN Maëlle GUYOT - Dominique SANDRET Aline PELLUET - Jean-François CALBRIS Sylvain VOISIN

COMMISSION COMMUNICATION	
<i>Vice-présidente</i>	Maëlle GUYOT Michel CORBIN MONTEBAUX - Sylvain VOISIN Prisca ESPANOCHÉ - Christelle FILLET

COMMISSION TRAVAUX	
<i>Vice-président</i>	Dominique SANDRET Michel CORBIN MONTEBAUX - Eric PARIS David SENECAAT - Nathan CHAUFFRAY

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES JEUNESSE, PETITE ENFANCE, INTERGENERATIONNEL	
<i>Vice-présidente</i>	Aline PELLUET Catherine HEBERT LEHERQUER - Sylvain VOISIN Prisca ESPANOCHÉ - Christelle FILLET

COMMISSION SPORTS / LOISIRS	
<i>Vice-présidente</i>	Maëlle GUYOT Aurélien VILLENEUVE - David SENECAAT Eric PARIS

COMMISSION CULTURE / PATRIMOINE / ANIMATION	
<i>Vice-président</i>	Jean-François CALBRIS Michel CORBIN MONTEBAUX - Anne-Marie MARAIS Christelle FILLET - Catherine HEBERT LEHERQUER

Le maire précise que LA COMMISSION DES FINANCES se réunira **le lundi 20 avril à 17H15** pour faire l'étude du budget

Il propose à certaines commissions de se pencher rapidement sur les sujets suivants :

Pour LA COMMISSION COMMUNICATION : se renseigner sur l'application « Panneau Pocket » - de proposer un bulletin municipal différent et accessible – de gérer l'agenda associatif.

Pour LA COMMISSION DES TRAVAUX : clarifier la situation des travaux actuels – faire le tour de la commune pour mettre en place les meilleures solutions relatives aux excès de vitesse et protéger les piétons du Petit Samoi.

Pour LA COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES : se pencher sur le réseau petite enfance (RPE) – organiser une rencontre avec le foyer, analyser les différentes possibilités en vue d'une diminution du bruit de la cantine de l'école.

Pour LA COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE ET ANIMATION : organiser une rencontre avec M. Philippe Boisseau concernant ses publications de cartes postales anciennes de la commune.

### Pour les autres attributions :

DELEGUE FLERS AGGLO : M. Christian JENVRIN Suppléante : Mme Maëlle GUYOT

CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE : M. Aurélien VILLENEUVE

CORRESPONDANTE DEFENSE : Mme Aline PELLUET

GESTION DU PERSONNEL	
<i>Déléguée au personnel</i> Maëlle GUYOT	<i>Délégué adjoint au personnel</i> Aurélien VILLENEUVE

RESERVE CITOYENNE
<i>Déléguée à la réserve citoyenne</i> Michel CORBIN MONTEBAUX

## Désignation des membres du centre communal d'action sociale (CCAS)

Selon l'art. L.123-6, ont été élus à la majorité les conseillers et adjoints suivants :

- Mme Anne-Marie MARAIS                      conseillère municipale
- M. Michel CORBIN MONTEBAUX      conseiller municipal
- Mme Aline PELLUET                              3<sup>ème</sup> adjointe
- M. Jean-François CALBRIS                      4<sup>ème</sup> adjoint

## Désignation des membres de la Caisse des Ecoles

Selon l'art. R 212-26 du code de l'éducation, ont été nommés les deux membres du conseil suivants :

- Mme Aline Pelluet                                      3<sup>ème</sup> adjointe
- Mme Prisca ESPANOCHÉ                      conseillère municipale

## Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Selon l'art. 2121-21 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ont été nommées les personnes suivantes :

COMMISSION APPEL D'OFFRES	
<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
Dominique SANDRET	Catherine HEBERT LEHERQUER
David SENECAAT	Sylvain VOISIN
Aline PELLUET	Nathan CHAUFFRAY

## Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Clécy-Druance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- M. Jean-François CALBRIS                      délégué titulaire
- M. Dominique SANDRET                      délégué suppléant

## Désignation du délégué du comité national d'action sociale (CNAS)

- Mme Maëlle GUYOT                      1<sup>ère</sup> adjointe, est nommée au poste de correspondante CNAS

## Répartition géographique des conseillers

Le maire a proposé de conserver la liste de répartition géographique des conseillers qui avait été établie lors de la distribution des enquêtes et des programmes. À l'époque, chaque conseiller s'était vu attribuer un secteur en fonction de sa proximité avec son lieu de résidence. Cette répartition sera

maintenue, mais adaptée pour intégrer les deux nouveaux membres de l'opposition, afin que chacun puisse travailler sur une zone qui lui est accessible et proche de son domicile.

*M. Aurélien Villeneuve quitte la séance.*

## **Subventions exceptionnelles**

Deux subventions ont été abordées.

La première concerne l'association du tennis de table, pour la location d'une structure gonflable, avec un devis de 368,40 euros, dans le cadre du vide grenier organisé en collaboration par les associations du tennis de table et du football SLP (sports loisirs pétruvien) ET qui se tiendra le 21 juin 2026 .

Ce montant a été voté à **l'unanimité**, soit 14 voix.

Intervention de Christelle Fillet qui demande s'il ne faut pas attendre le budget avant d'octroyer. Le maire précise que cette dépense sera prévue au budget 2026.

La deuxième subvention exceptionnelle concerne les jeunes sapeurs-pompiers, pour leur 50<sup>ème</sup> anniversaire, qui aura lieu le 29 août 2026. Un versement de 200 euros a également été voté à **l'unanimité**, soit les 14 voix.

## **Location de la salle des associations une demi-journée par semaine, pour l'année**

Le point ajouté par le maire en début de séance.

Actuellement, Mme Anne Gallon, qui dispense des cours de musique et de yoga, loue la salle des fêtes pour 500 euros. Elle est très investie, musicienne diplômée du Conservatoire (CRR), elle a beaucoup à apporter aux élèves. Le maire a proposé de fixer la location de la salle des associations à 125 euros pour encourager son engagement.

Trois questions ont été soulevées.

Intervention de M. David Senecat qui demande quels seront les coûts en électricité, auquel le maire répond que le montant couvrira les charges.

Intervention de Mme Anne-Marie Marais qui demande quand les cours se donneront. Le maire a précisé que ce serait le mercredi après-midi.

Intervention de Mme Catherine Hébert Leherquer qui demande ce qui se passerait en cas de cérémonie d'inhumation, et le maire a indiqué que, dans ce cas, les cours seraient déplacés à la salle des fêtes ou vice-versa.

## **Informations diverses**

Le Maire prévoit de faire la visite des bâtiments communaux afin de les faire découvrir aux conseillers municipaux, le samedi 4 avril à 10 heures. Il prévoit également de faire l'identification des chemins creux le jeudi à 14 heures. L'idée est d'indiquer ces chemins par des panneaux.

Après échange avec le conseil, le choix de couleur retenu par le conseil concernant les chemins est un panneau vert sur pied.

Autre point abordé, les procurations à fournir lorsqu'un conseiller municipal est absent. Un simple mail ne suffit pas, il doit transmettre sa procuration par un document officiel que chacun des conseillers va recevoir.

Le maire souhaite que, à chaque fin de séance, la date du prochain conseil soit fixée, afin que tout le monde puisse planifier et réserver cette date. Ainsi, le prochain conseil municipal aura lieu **le 27 avril à 18h15.**

Le maire précise que, pour toute question, lui et ses adjoints se réunissent à la mairie , tous les lundis de 17h15 à 19h. Les conseillers peuvent ainsi les interpeller à ce moment-là s'ils ont des questions ou des besoins d'éclaircissement.

La séance est levée à 19h55